

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



**Le 9 décembre 2020**

### TABLE DES MATIÈRES

#### ÉCONOMIE

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Steeves

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

#### NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. LePage

L'hon. M. Higgs

M. LePage

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### CULTURE

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace

L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace

### FINANCEMENT FÉDÉRAL

M. Guitard

L'hon. M<sup>me</sup> Green

M. Guitard

L'hon. M<sup>me</sup> Green

### CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Crossman

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Crossman

### AÉROPORTS

M. Legacy

L'hon. M. Higgs

M. Legacy

L'hon. M. Higgs

M. Legacy

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

### ÉCONOMIE

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre est en poste depuis maintenant deux ans, et c'est la deuxième année que le Nouveau-Brunswick est déclaré la province la plus pauvre du Canada. L'année dernière, le premier ministre a été l'auteur du premier chapitre de l'histoire du Nouveau-Brunswick dans lequel la province devient la plus pauvre du pays. Il vient maintenant d'écrire le deuxième chapitre de cette histoire.

Nous savons que des défis financiers se posent à notre province, mais nous savons aussi que nous devons surmonter ces défis pour assurer notre croissance. Les personnes du Nouveau-Brunswick veulent voir de la croissance. Elles veulent voir de la prospérité. Puisque le Nouveau-Brunswick est devenu la province la plus pauvre du pays sous la direction du premier ministre, ce dernier examinera-t-il et révisera-t-il ses politiques budgétaires et économiques?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci, Monsieur le président. Savez-vous ce qui est intéressant? Le Nouveau-Brunswick rebondit plus vite que toute autre province du pays. Alors, si nous sommes engagés dans une voie, je veux maintenir le cap, car nous observons un regain d'intérêt pour la province et constatons que les gens veulent vivre, travailler et investir ici. Nous voyons des personnes revenir dans la province. Savez-vous quoi? Les articles que nous lisons dans le *Globe and Mail* au sujet du Nouveau-Brunswick n'indiquent pas qu'il faudrait faire le contraire de ce que fait le gouvernement. Voici ce que nous lisons : Que se passe-t-il au Nouveau-Brunswick? Que se passe-t-il? Un changement s'est produit. Il s'est produit un changement d'attitude, un changement de culture et un changement dans l'intérêt porté à notre province.

La pandémie de COVID-19 a retardé nos plans. Il s'agit peut-être d'une nouvelle éclair pour l'opposition. La pandémie a retardé nos plans, mais elle ne nous arrêtera pas. Le vaccin fera partie de notre vie au cours des prochains mois. Il a été mis au point. Il arrive. Nous sommes de retour sur la bonne voie et nous continuerons d'assurer la croissance de la province en dépit de la situation que nous avons héritée du gouvernement précédent.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, Monsieur le président, aux nouvelles en fin de semaine est passé Robert Johnson, qui siège comme représentant du Nouveau-Brunswick au conseil d'administration de l'Association canadienne des professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation, un expert qui s'y connaît très bien en matière d'insolvabilité et de faillite. M. Johnson a dit qu'une vague de faillites se dessinait au Nouveau-Brunswick. Une vague de faillites se dessine au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le premier ministre, vos politiques budgétaires et économiques acculent les entreprises à la faillite. Oui, la pandémie contribue effectivement à la situation. Il demeure

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

que votre inaction, soit l'absence d'investissements concrets et précis pour aider les petites et moyennes entreprises à survivre à la pandémie, nuit à notre économie, et c'est pourquoi les entreprises font faillite.

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question. En réalité, le nombre de faillites est à la baisse. Le nombre de faillites au Nouveau-Brunswick est plus bas qu'au cours des deux dernières années et encore plus bas qu'au cours des quatre années précédentes. Je vais revenir en arrière et vous donner des statistiques. En 2015, il y a eu 80 faillites ou dossiers d'insolvabilité déposés par des entreprises au Nouveau-Brunswick. En 2016, vous, en tant que gouvernement libéral, avez mieux fait à ce chapitre, et il y en a eu 59. En 2017, il y en a eu 57, puis nous sommes arrivés au pouvoir. En 2018, il y en a eu 37. En 2019, il y en a eu 45 et, depuis le début de 2020, il y en a eu 13. Il y en a eu 13 depuis le début de l'année. Voici ce que fait le gouvernement actuel : il relance l'économie, crée des emplois et maintient les emplois et l'activité commerciale. Voilà ce que nous faisons.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Il est regrettable que le premier ministre ne puisse même pas défendre ses politiques budgétaires et économiques. Il doit demander à son ministre des Finances de le faire.

En passant, Monsieur le président, M. Johnson a dit ce qui suit : La véritable santé économique de la population du Nouveau-Brunswick est masquée. C'est ce qui est écrit dans les journaux de la fin de semaine. M. Johnson a affirmé que des données publiées dernièrement montraient que le nombre de fermetures récentes d'entreprises dépassait le nombre d'ouvertures d'entreprises. C'est inquiétant. C'est inquiétant. Selon les propos de M. Johnson, le nombre de dossiers d'insolvabilité s'élevait à 210 en juillet, à 251 en août et à 293 en septembre.

Monsieur le premier ministre, ne vous penchez-vous pas sur les données? N'êtes-vous pas inquiet de ce qui se passe au sein de l'économie du Nouveau-Brunswick? N'êtes-vous pas inquiet des difficultés qu'éprouvent les entreprises de notre province à cause de la pandémie, à cause de vos politiques budgétaires et économiques?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous savons que le chef de l'opposition a comme seul but de semer le trouble sur la scène politique. Nous savons que les gens d'en face ont comme seul but, en temps de pandémie, de se poser les questions suivantes : Comment pouvons-nous perturber le gouvernement? Comment pouvons-nous entraver les progrès?

Le chef de l'opposition a vu les statistiques. Je ne pense pas que le chef de l'opposition croit aux données, mais, pour ma part, j'y crois assurément. Nous avons vu les statistiques, soit les 60 indicateurs qui montrent que, à l'échelle du pays, le Nouveau-Brunswick est en tête

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

ou au deuxième ou troisième rang des classements. Le tout est très clair. Je m'intéresse de près aux statistiques significatives et aux véritables moteurs de changement dans notre province et au sein de notre économie, mais nous n'avons jamais vu le parti du député d'en face manifester le même intérêt. Nous ne l'avons jamais vu. Les gens d'en face ont comme seul objectif de dépenser à tout va, et il faut que le tout paraisse bien.

Eh bien, Monsieur le président, nos discussions avec le gouvernement fédéral reposent sur notre engagement à investir où il le faut pour assurer une croissance durable à long terme. Merci.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre doit être réaliste. Quand le premier ministre était ministre des Finances... Il ne s'agit pas de mon bilan mais du sien. Le tout est documenté. En raison des politiques budgétaires et économiques instaurées par le premier ministre quand il était ministre des Finances, l'économie provinciale s'est contractée au Nouveau-Brunswick. L'économie s'est contractée, et ce que nous voyons maintenant... Certes, la pandémie n'aide pas les choses. Nous le comprenons tout à fait. Néanmoins, les politiques budgétaires et économiques du premier ministre, qui sont axées sur l'austérité et les compressions, nuisent sans cesse à notre économie, année après année, sous la direction du premier ministre — sous sa direction. Alors, se rendra-t-il bientôt compte, avant qu'il ne soit trop tard, que des compagnies éprouvent des difficultés et font faillite, non seulement à cause de la pandémie, mais aussi à cause de ses politiques budgétaires et économiques? Monsieur le premier ministre, auriez-vous l'obligeance de vous réveiller et d'aider les entreprises afin que notre économie puisse croître et que nous puissions motiver les gens du Nouveau-Brunswick à aspirer à la prospérité et à avoir un emploi?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, la rhétorique continue. Tous les parlementaires d'en face ont un exemplaire de la mise à jour économique. Les principaux indicateurs de la situation de notre province leur ont été transmis. Tous les parlementaires d'en face ont accès aux renseignements afin de pouvoir comprendre la situation du Nouveau-Brunswick.

ONB travaille effectivement avec les compagnies dans des secteurs concrets ; il s'agit donc d'une très grande concertation. Savez-vous quoi? Nous voulons avoir une province en bon état une fois la pandémie terminée. Nous voulons que les gens soient imposés de manière à pouvoir vivre et rester ici, et nous croyons qu'il sera possible le moment venu de réduire les impôts afin que davantage de personnes investissent ici. En ce moment, des compagnies cherchent à investir dans notre province. Savez-vous quoi? Les Libéraux avaient pour principe d'investir plus de fonds publics, d'endetter davantage la province et de faire croire qu'il s'agissait d'une économie, mais ce n'en était pas une.

À l'heure actuelle, notre plus grand défi consiste à gérer la pandémie pour ce qui est de la réception du vaccin et de la reprise des activités. Le défi qui se pose dans notre province,

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

c'est de faire en sorte que les gens puissent retourner travailler et d'avoir une économie durable qui n'est pas orientée vers la perception de taxes et d'impôts.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre peut dire que nous faisons de la rhétorique, mais je pense qu'il doit se concentrer sur ce qui compte vraiment, soit que ses politiques budgétaires et économiques nuisent à l'économie du Nouveau-Brunswick. Selon les journaux, M. Johnson a aussi déclaré que, selon lui, nous ne sommes pas près d'une reprise et que quiconque affirme que nous sommes sur la voie de la reprise fait fausse route.

Monsieur le président, voilà ce que disent les experts. Ce n'est pas ce que dit le premier ministre. Il n'est manifestement pas un expert du développement économique. Nous connaissons son bilan. Nous connaissons ses politiques budgétaires et économiques. Quand le premier ministre discutera-t-il avec les experts et les gens d'affaires qui nous appellent chaque jour, quand les consultera-t-il et surtout quand les écouterait-il? Ces derniers ont besoin d'aide pour surmonter la pandémie et y survivre, car ils veulent fournir des emplois à leurs concitoyens et réaliser des profits. Monsieur le premier ministre, ayez l'obligeance de vous réveiller.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je demande au chef de l'opposition d'avoir l'obligeance d'arrêter ses enfantillages, car la cote de crédit de notre province s'est améliorée après avoir connu une baisse sous le gouvernement précédent. Avant la pandémie, Monsieur le président, nous arrivions non seulement à atteindre l'équilibre budgétaire, mais aussi à réduire les taxes et impôts. Nous sommes maintenant en meilleure position que toute autre province au sortir de la pandémie, et c'est grâce à l'excellent travail qui s'accomplit partout dans la province. Il s'agit d'un effort collectif.

Je sais que l'objectif ultime du chef de l'opposition consiste à simplement discréditer le gouvernement par tous les moyens, car... Toutefois, Monsieur le président, malgré... Je dois dire que je suis content que ce n'ait pas été le cas avant. L'ancien chef se préoccupait avant tout de travailler avec nous en ce qui concernait la pandémie de COVID-19. Au sein du comité du Cabinet sur la COVID-19, quatre chefs de parti se sont engagés à travailler ensemble. Je ne suis plus certain que ce soit encore le cas, Monsieur le président, et c'est regrettable, car la pandémie n'est pas terminée. La pandémie n'est pas terminée. Il nous faut encore distribuer le vaccin dans la province.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Le premier ministre lance ce matin des insultes de ce côté-ci. J'imagine qu'il apparaît sous son vrai jour et révèle qui il est vraiment. Je pense que les gens ont une idée de qui il est, mais ils ne le connaissent pas vraiment. Je suppose que certains des mots que le premier ministre a employés ce matin montrent ce à quoi il s'intéresse vraiment. En ce qui concerne la pandémie et la collaboration avec les gens du Nouveau-Brunswick et tous les chefs de parti pour lutter

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

contre le virus, je suis entièrement investi et je participe, pose des questions et propose des idées.

Toutefois, Monsieur le président, nous parlons ici de l'économie. Lorsqu'il faut décider de fermer l'économie en raison d'un enjeu de santé publique, je comprends. Il faut cependant aider l'économie à survivre, à surmonter la situation et à continuer de survivre et d'être durable après la pandémie. Monsieur le premier ministre, ayez l'obligeance de regarder ce qui se passe au Nouveau-Brunswick. Examinez la situation, mettez-vous au travail et aidez les entreprises du Nouveau-Brunswick à passer au travers.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, reprenons les propos du député. Monsieur le chef de l'opposition, regardez ce qui se passe au Nouveau-Brunswick. Tenez compte de ce que disent les gens au sujet du Nouveau-Brunswick. Tenez compte des facteurs externes et des gens qui se demandent ce qui s'y passe et qui veulent investir ici. Tenez compte du fait que, pour la première fois, des maisons font l'objet de guerres d'enchères. Des gens achètent maintenant une maison sans l'avoir visitée, Monsieur le président. Quand cela s'est-il produit pour la dernière fois au Nouveau-Brunswick? Tenez compte des entreprises de la province. Puisque ONB est de nouveau sur les rails, un certain nombre d'initiatives sont en cours grâce à son plan visant à combler l'écart en une génération.

Des défis se posent à nous en matière d'immigration, ce dont nous avons parlé au gouvernement fédéral. Nous avons pris du retard pendant la crise de la COVID-19. Un grand nombre de requêtes politiques n'ont pas été traitées par le gouvernement fédéral, mais il s'y affine en ce moment. Nous gérons les ressources qui nous sont fournies. Nous travaillons avec le gouvernement fédéral à des dossiers que nous partageons. Cela dit, savez-vous ce qui est différent, Monsieur le président? Nous voulons obtenir des résultats pour chaque sou que nous dépensons. Le gouvernement précédent n'en a jamais tenu compte, car il ne s'en souciait pas. Il ne se souciait pas d'obtenir des résultats. Tout ce qui l'intéressait, c'était de faire les manchettes. Monsieur le président, nous allons au-delà des manchettes.

[Original]

### NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. En juin 2020, le gouvernement conservateur a éliminé le Fonds de développement économique et d'innovation pour le nord du Nouveau-Brunswick et le Fonds de développement économique et d'innovation pour la région de Miramichi. Il a pris cette décision pour, et je cite : Rediriger ces sommes vers des programmes accessibles aux organisations de l'ensemble du territoire.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

En plus, le gouvernement nous a enlevé le centre d'excellence en santé mentale pour les jeunes et notre statut de bureau régional du ministère du Développement social. Il a ignoré les besoins de nos employeurs, de notre population étudiante et des gens qui travaillent dans notre région pour ce qui est d'Internet à haute vitesse.

Je rappelle au premier ministre et aux membres du Cabinet que le Nouveau-Brunswick, c'est beaucoup plus que le triangle Fredericton-Moncton-Saint John. Le premier ministre continue sur sa lancée d'enlever aux plus démunis pour donner aux plus nantis.

[Traduction]

Les chiffres que vous avez précédemment fournis ne sont pas un reflet du temps présent, Monsieur le premier ministre. Que faites-vous maintenant pour nos entreprises du nord du Nouveau-Brunswick et pour leur avenir?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que nous devrions examiner les politiques du passé et demander ce qui s'est passé. En tout, 20 % de la population s'est déplacée pour s'établir dans le Sud. Des entreprises ont fermé et n'ont pas rouvert. Il y a eu stagnation des investissements. Monsieur le président, les politiques n'ont manifestement pas donné le résultat escompté. Or, le programme... Oh, ne changeons rien et la situation va s'améliorer.

Les gens doivent agir autrement. Nous devons porter un regard différent. Nous examinons chaque région. Nous parlons de réforme régionale. Nous parlons de participation régionale et des responsabilités qui en découlent afin que les gens des collectivités sachent ce que constituent des investissements durables.

Vous savez, j'ai souvent parlé d'une possibilité d'investissement stable. Une telle possibilité s'est présentée à Bas-Caraquet, et j'en ai beaucoup parlé. Nous avons investi dans une cale sèche pour créer de l'emploi dans la région. Il s'agit bien d'une cale sèche, et la province en est propriétaire. Pourquoi avons-nous agi ainsi? Eh bien, nous allions envoyer la cale au Québec et la laisser faire concurrence à l'installation à Bas-Caraquet. Savez-vous quoi? Nous avons maintenant vendu l'installation à MQM. Cette dernière emploie à l'heure actuelle 40 personnes. Savez-vous ce qui intéresse l'entreprise? C'est de créer plus d'emplois, car c'est son affaire ; il ne s'agit pas de simplement créer des emplois financés par les contribuables jusqu'à épuisement des fonds.

[Original]

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. L'économie du nord du Nouveau-Brunswick a été durement touchée par la COVID-19, principalement en raison de l'inaction du gouvernement pour appuyer nos PME.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

La fonderie de Belledune a cessé ses opérations, et un comité devait porter une attention particulière à la situation pour redresser notre économie. Le gouvernement a fermé les frontières entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, et certaines de nos PME ont perdu presque 60 % de leur clientèle et de leurs revenus, alors que d'autres ont carrément fermé boutique.

Pourtant, la bulle de l'Atlantique, elle, a favorisé l'économie du Sud. Le gouvernement encourage l'achat en ligne, alors que, dans le nord du Nouveau-Brunswick, nous n'avons même pas accès à Internet à haute vitesse. Pourtant, le gouvernement fédéral vient d'investir 40 millions de dollars, et la compagnie privée vient d'investir 91 millions, mais pas un sou de ce gouvernement provincial.

Monsieur le président, le gouvernement actuel a-t-il un plan pour le nord du Nouveau-Brunswick? Si oui, quels sont ce plan, ses actions concrètes, ses plans, sa vision et son orientation?

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Dunn** (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Merci, Monsieur le président. Je remercie aussi le député d'en face. J'aimerais répondre à votre question en ce qui concerne le nord de la province. Nous travaillons en fait avec les parties prenantes dans le Nord. Elles ont présenté un rapport intitulé 2020, Vision Nord, qui met l'accent sur quatre éléments importants porteurs de croissance : une réforme de la fiscalité et de la politique économique, la construction modulaire, le développement industriel et l'infrastructure intermodale. En fait, nous travaillons en ce moment avec les personnes en question pour mettre en oeuvre certaines des recommandations formulées et nous prendrons des mesures concrètes concernant les enjeux de l'heure. Je tiens à vous préciser aujourd'hui que DEPE et EPFT travaillent avec les parties prenantes en question, et nous prendrons des mesures concrètes. Merci.

## CULTURE

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse à la nouvelle ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. J'aimerais connaître sa vision en ce qui concerne les arts et la culture dans notre province.

**L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissante d'avoir l'occasion de répondre à la question. Les gens au sein de notre secteur des arts et de la culture forment une communauté très soudée. Un groupe de réflexion se penche actuellement sur la question. Nous attendons des rapports dans les prochaines semaines. Ils sont d'une valeur inestimable pour nous. Le tout nous

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

mènera à l'élaboration d'une nouvelle mesure législative concernant le statut de l'artiste. J'aimerais souligner que notre ministère répond bien aux besoins du secteur des arts et de la culture, et nous progressons ensemble dans la même direction.

[Original]

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. C'était plutôt un énoncé des faits, alors que j'aurais aimé savoir de quoi la ministre recèle et quelle est sa vision. Si la ministre trouve que les arts et la culture sont si beaux et si importants, pourquoi, suite à la pandémie, aucun fonds d'aide n'a été mis en place pour les artistes professionnels et les industries culturelles? Ici, je ne parle pas des miettes qui ont été données aux artistes pour se produire sur Facebook, mais bien d'un plan réel de relance économique — une aide réelle pour les artistes.

Au Nouveau-Brunswick, les artistes ont un revenu annuel moyen de 24 000 \$, alors que les industries culturelles rapportent 550 millions annuellement à notre PIB. Donc, les artistes, eux, ils travaillent, et cela rapporte à la province. Toutefois, tout est à un point mort présentement. Les petites salles sont fermées et les festivals ont été réduits ou annulés. De plus, on ne peut pas faire d'événements à l'extérieur, car il fait froid. En quoi consiste le plan, non seulement pour les artistes, mais aussi pour les techniciens, pour les gens qui font la diffusion et pour les agences artistiques? Quel est le plan concret de la ministre?

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la députée.

**L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Merci, Monsieur le président. Notre personnel qui s'occupe des arts et de la culture travaille avec les gens du milieu, les artistes, les artisans et les interprètes de la province. Nous travaillons ensemble. Nous allons dans une direction qui les satisfait et qui nous satisfait. Nous savons que des défis se posent en raison de la pandémie de COVID-19. Nous en sommes pleinement conscients.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

**L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Toutefois, Monsieur le président, nous ne travaillons aucunement contre l'intérêt de nos groupes artistiques et culturels. Nous les rencontrons régulièrement, nous avons des réunions fructueuses, et d'autres bonnes mesures sont prévues.

[Original]

### FINANCEMENT FÉDÉRAL

**M. Guitard** (Restigouche-Chaleur, L) : Monsieur le président, depuis un certain temps, le gouvernement se pavane de gauche à droite sur les médias sociaux, dans les médias traditionnels et ici, à la Chambre, en ce qui concerne son rendement économique en temps de pandémie. Je dirai : Oh, les moteurs, pas si vite. En août, nous avons vu des statistiques qui nous montrent qu'il y a un essoufflement du côté de la création d'emplois.

[Traduction]

Ma question s'adresse à la ministre des Transports et de l'Infrastructure. Nous amorçons un nouveau processus budgétaire. Que pense la ministre d'un programme d'infrastructure commun, soit un programme fédéral-provincial, pour l'aider à composer avec certaines des pressions exercées? Je sais qu'elle devrait déjà avoir été informée des pressions ayant cours au sein de son ministère. Que pense-t-elle d'un programme d'infrastructure pour l'aider à améliorer la situation et, par la même occasion, pour soutenir l'économie et les entreprises de notre province?

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député d'en face pour ma toute première question pendant la période des questions. J'aimerais prendre un instant pour remercier les gens de Fredericton-Nord de m'avoir accordé l'honneur de les représenter à l'Assemblée législative et j'aimerais aussi ajouter que j'ai l'honneur d'être la toute première ingénieure à représenter le ministère des Transports et de l'Infrastructure.

Il y a des programmes fédéraux qui permettront d'investir dans les infrastructures de la province. Nous avons examiné les différents programmes et nous avons soumis un budget au titre du budget de capital, que nous dévoilerons dans quelques semaines ou la semaine prochaine. Je m'étendrai sur la question au moment du dévoilement du budget de capital. Chose certaine, nous voulons soutenir fermement l'économie et nous sommes à l'écoute des besoins de la population du Nouveau-Brunswick.

**M. Guitard** (Restigouche-Chaleur, L) : Puis-je supposer, d'après la réponse de la ministre — elle déposera de toute évidence le budget —, qu'il lui a été donné une certaine marge de manoeuvre au sein du Cabinet afin qu'elle puisse améliorer certaines des situations avec lesquelles elle doit composer? Nous avons des problèmes liés aux ponts. Nous avons des problèmes liés aux routes. Le gouvernement fédéral pourrait aider à cet égard et aider les entreprises par la même occasion. Ma question, encore une fois, est la suivante : Étant donné que nous devons un jour réaliser une partie des projets, est-il possible de discuter avec le gouvernement fédéral d'un nouveau programme d'infrastructure qui aidera le Nouveau-Brunswick et nous aidera à faire des économies à long terme?

## Questions orales

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci, Monsieur le président. Il ne fait aucun doute que nous disposons d'un grand nombre d'infrastructures dans la province. Nous comptons de nombreux actifs dont nous devons prendre soin. Notre inventaire est énorme. Il y a un déficit d'entretien dans la province. La liste de projets que nous devons réaliser dans l'avenir est longue. Bien entendu, nous tirerons parti des programmes au titre desquels le gouvernement fédéral est disposé à établir un partenariat avec nous afin de répondre plus rapidement à certains de nos besoins. La réponse est oui, tout à fait. Nous travaillerons avec le gouvernement fédéral pour répondre aux besoins de la province du Nouveau-Brunswick et améliorer nos actifs en assurant leur entretien pour notre population.

### CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Merci, Monsieur le président. Dans le discours du trône présenté le mois dernier, le gouvernement dit qu'il « a fait de l'environnement une priorité par l'adoption de mesures concrètes et a accompli de réels progrès ». Toutefois, j'ai observé tout au plus de minimes progrès de la part du gouvernement actuel en ce qui a trait à la lutte contre la crise climatique. Le discours du trône indique aussi que, au titre du budget de cette année, le « gouvernement a consacré 36 millions de dollars à des initiatives de lutte contre les changements climatiques ». Toutefois, le discours du trône ne précise pas combien d'argent a été dépensé jusqu'à présent.

De simples paroles ne constituent pas un véritable engagement en matière de lutte contre les changements climatiques ; il faut passer à l'action. Le premier ministre dit souvent qu'il veut que l'argent dépensé produise des résultats concrets ; je veux donc savoir si le ministre de l'Environnement et du Changement climatique déposera un résumé détaillé des dépenses qui ont été faites au titre du Fonds pour les changements climatiques depuis le début de l'année pour que les gens du Nouveau-Brunswick puissent voir les résultats que le gouvernement actuel obtient en ce qui a trait à la lutte contre les changements climatiques.

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Monsieur le président, je suis reconnaissant de la question qui m'est posée de l'autre côté de la Chambre. En fait, vous avez bien raison en ce qui concerne le discours du trône et la somme de 36 millions de dollars. J'aimerais dire que, pendant les réunions du Cabinet et les réunions de caucus et de comités que nous avons eues, nous avons cherché à aider tous les ministères en ce qui concerne les changements climatiques, qu'il s'agisse de remplacer des infrastructures comme il a été mentionné il y a une minute — le député du nord de la province qui se joint à la lutte contre les changements climatiques... Beaucoup de choses se passent en matière d'infrastructures, d'efficacité énergétique et de bâtiments, et nous examinons chaque projet individuellement. Nous verrons à suivre l'avancement des projets à cet égard et en ferons part à la députée lorsque nous aurons des renseignements à lui communiquer. Merci.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : À titre de précision, j'ai en fait demandé au ministre de déposer la liste des dépenses réalisées jusqu'à présent au titre du Fonds pour les changements climatiques.

Le Fonds pour les changements climatiques pourrait notamment servir à aider les gens du Nouveau-Brunswick à investir plus d'argent dans l'efficacité énergétique. Selon la carte de pointage d'Efficacité énergétique Canada, le Nouveau-Brunswick se classe au septième rang de toutes les provinces pour ce qui est de ses programmes d'efficacité énergétique. Parmi les 61 pays classés cette semaine selon l'indice de rendement de la lutte contre les changements climatiques, le Canada s'est classé au dernier rang en ce qui a trait à l'efficacité énergétique. Voilà qui est déconcertant, car l'efficacité énergétique est en tout point avantageuse. L'efficacité énergétique, en plus de favoriser la création d'emplois, permet aux gens d'économiser de l'argent sur leurs factures de chauffage.

Au chapitre de l'efficacité, le Nouveau-Brunswick ne dépense que 18 \$ par ménage à faible revenu comparativement à 121 \$ en Nouvelle-Écosse et 215 \$ à l'Île-du-Prince-Édouard. Le financement versé au titre du Programme éconergétique pour les propriétaires à faible revenu, qui relève du ministère du Développement social, ne dépasse pas 2 millions de dollars depuis des années, malgré sa très longue liste d'attente. Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique s'engage-t-il à augmenter de façon importante le financement au titre du programme en question afin d'aider les personnes âgées et les gens à faible revenu du Nouveau-Brunswick à réaliser des économies sur leurs coûts de chauffage?

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Le comité sur les changements climatiques a cerné 118 mesures à prendre, nous en ferons le suivi et tiendrons compte de chacune d'entre elles. Vous avez mentionné les sources d'énergie renouvelable, et nous travaillons à cet égard en plus de travailler sur l'efficacité énergétique dans les domiciles, les entreprises, les écoles et les hôpitaux. La province continue de travailler pour mener à bien les mesures liées aux changements climatiques que nous avons mentionnées plus tôt. Notre comité est maintenant établi et son travail se poursuit. Nous en faisons partie et nous avons hâte de travailler avec d'autres parlementaires d'en face.

Il ne s'agit que d'un aperçu du rendement en matière d'efficacité énergétique qui a été atteint au cours de la dernière année et dont vous avez fait mention hier dans le journal. Des investissements continuent d'être réalisés afin d'améliorer le rendement du Nouveau-Brunswick à ce chapitre et de réduire l'empreinte carbone du secteur énergétique. Nos bornes de recharge pour véhicules électriques constituent l'une des forces mises en évidence sur la carte de pointage. Nous espérons aussi avoir plus de détails à ce sujet très bientôt. Nous sommes donc très bien placés pour réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur des transports. Je vous remercie de nouveau de votre question.



### AÉROPORTS

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Hier, deux de nos aéroports au Nouveau-Brunswick ont reçu d'autres mauvaises nouvelles de la part d'Air Canada. Au printemps dernier, le premier ministre a créé un groupe de travail sur la relance pour les aéroports, lequel est composé de divers fonctionnaires, de membres du Cabinet et de représentants de quatre aéroports du Nouveau-Brunswick qui offrent des services aux passagers. À la lumière des observations contenues dans le discours du trône, le premier ministre confirmerait-il que le mandat du groupe de travail, lequel mandat est clairement précisé dans le nom du groupe de travail — relance pour les aéroports —, demeure le même?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je suppose que le mandat du groupe de travail... Je ne me rappelle pas quel groupe de travail a été créé et je n'ai pas cela en mémoire. Nous avons parlé aux responsables de diverses administrations aéroportuaires. Nous l'avons fait à quelques reprises, et nous avons parlé aux gens des diverses chambres de commerce des effets du manque de déplacements aériens, de nos exigences liées à la quarantaine et des difficultés que cela entraîne. Le fait qu'une personne subisse un test de dépistage avant de monter dans un avion ne signifie pas qu'elle ne développera pas la COVID-19 deux ou trois jours après, car le dépistage de la maladie chez les personnes asymptomatiques n'est pas infaillible. À moins qu'une personne ne fasse une quarantaine de 10 à 14 jours, au moins... Voilà la seule mesure efficace.

Au bout du compte, nous savons que chaque collectivité concernée est mise à rude épreuve en raison du manque de déplacements aériens. C'est le cas dans les Maritimes, et c'est le cas d'un bout à l'autre du pays. Cela ne changera pas de si tôt. Nous savons que les gens ne voudront pas voyager durant un certain temps. Les tests de dépistage ne confirment pas qu'il est sécuritaire de voyager. Il en sera ainsi jusqu'à ce que les vaccins soient administrés, et voilà donc notre objectif. Notre objectif est d'obtenir les vaccins, de les faire administrer et d'assurer la relance des activités.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Depuis le discours du trône, un faux message se répand publiquement au sujet des aéroports au Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire un message selon lequel ils grèveraient les finances provinciales. Cela n'est simplement pas vrai. Les aéroports de Bathurst, de Moncton, de Fredericton et de Saint John sont des infrastructures économiques clés et, avant la pandémie, ils étaient tous rentables et connaissaient tous une croissance. Leur situation est attribuable à la pandémie de COVID-19 et à rien d'autre.

Les aéroports relèvent du gouvernement fédéral. Bien que le gouvernement fédéral décide où peuvent être menées des activités, tous les autres gouvernements provinciaux ont

## Questions orales

commencé à travailler avec leurs aéroports en leur fournissant une aide pour faire en sorte qu'ils survivent à la pandémie. Si le premier ministre dispose d'un plan visant à n'appuyer qu'un seul aéroport dans la province, nous dirait-il de quel aéroport il s'agit?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je vais profiter de l'occasion pour citer en outre des statistiques que j'ai ici et qui sont tirées d'une mise à jour de la FCEI. Le chef de l'opposition a précédemment parlé d'experts. Voici des données provenant de la FCEI : 75 % des entreprises ont complètement repris leurs activités, ce qui correspond à une augmentation de trois points depuis le mois dernier et place la province au premier rang au pays, à égalité avec la Nouvelle-Écosse. La proportion d'entreprises dont les effectifs sont plus nombreux qu'ils ne le sont normalement est de 55 %. À cet égard, la province arrive au premier rang au pays, devant la Nouvelle-Écosse. La proportion d'entreprises dont les revenus sont supérieurs à ce qu'ils sont normalement à ce moment-ci de l'année est de 35 %, ce qui place la province au deuxième rang, derrière la Nouvelle-Écosse seulement, où ce taux atteint 38 %. Monsieur le président, notre province est un chef de file, et j'en suis fier.

Cela dit, je n'ai pas peur d'examiner la question des aéroports. Je n'ai pas peur de chercher à déterminer quels nouveaux sommets nous pouvons atteindre dans la province. Ce que j'ai dit c'est : Cherchons à comprendre pourquoi nos aéroports desservent en tout 1,5 million de passagers alors que, en Nouvelle-Écosse, l'aéroport de Halifax en dessert 4,5 millions. Pourquoi les gens se rendent-ils à Bangor au lieu d'utiliser nos aéroports? Pourquoi se rendent-ils à Halifax au lieu d'utiliser nos aéroports? Que se passe-t-il? Je n'ai pas peur d'examiner la question...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Le premier ministre parle de la Nouvelle-Écosse et des statistiques qui lui sont propres. Voici une chose que je sais au sujet de la Nouvelle-Écosse : Il y a deux ans, la Nouvelle-Écosse a investi 11,2 millions de dollars pour que l'aéroport de Halifax attire de nouvelles compagnies aériennes et que la circulation aérienne augmente. Nous, nous ne faisons rien. Voilà peut-être la raison pour laquelle le nombre de passagers augmente en Nouvelle-Écosse, mais pas chez nous.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Que disent les gens d'en face? Disent-ils que le gouvernement fédéral ne soutient pas nos aéroports, mais que ceux-ci relèvent du gouvernement fédéral? Quelle est la question? Est-il question du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial? Ce que je dirais, c'est que vous avez raison. L'installation de Halifax, l'aéroport de Halifax, est un aéroport international qui est réputé dans le monde entier, et le fait qu'il desserve 4,5 millions de passagers indique qu'il fonctionne efficacement. Pourquoi n'avons-nous pas un aéroport comme celui-là?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Je ne sais pas ce qui fonctionnera pour le Nouveau-Brunswick, mais le défi, c'est qu'il a toujours été difficile pour nous d'examiner la question, car il y a tellement de débats infructueux, tellement de discussions interminables, qu'il est impossible d'examiner la question. Monsieur le président, nous étudions le tout et nous présenterons toutes nos conclusions. Nous déterminerons peut-être que la situation actuelle est la meilleure pour nous ou que des mesures peuvent être prises afin d'augmenter la circulation dans notre province et d'offrir des correspondances qui répondent mieux aux besoins des gens et des entreprises, et notre province se distinguera, non seulement à l'échelle du pays, mais aussi à l'échelle internationale.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

